

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUDI 3 JUILLET 2025

SÉCURITÉ DES PLAGES LES PLAGES DE L'ÎLE D'OLÉRON SONT PRÊTES À ACCUEILLIR LES BAIGNEURS

Avec ses 100 km de côtes, le littoral de l'île d'Oléron offre un vaste terrain de jeux pour les amoureux de la baignade, les amateurs de sports nautiques et les passionnés de nature. Si la mer séduit, la baignade est une activité qui comporte des risques. Chaque année, la communauté de communes de l'île d'Oléron est sur le pont pour veiller à la tranquillité des vacanciers.

Cette année la surveillance débutera le 5 juillet et prendra fin le 24 août. Avec un escadron quotidien de 66 nageurs sauveteurs présents 7 jours sur 7, de 11h à 19h sur les plages oléronaises disposant d'une zone de baignade surveillée, la Communauté de Communes veille sur ses plages. Ces sauveteurs diplômés, sont recrutés et encadrés par le SDIS 17 via une convention signée entre les collectivités du territoire.

Alors qu'approchent les vacances, Joseph HUOT, vice-président chargé du Littoral, tient à insister auprès des vacanciers : « *Sur l'île d'Oléron, il existe 17 zones de baignade surveillées le long le littoral oléronais qui permettent à l'ensemble des vacanciers de profiter pleinement des joies et des bienfaits de la mer. Sur chacun de ces sites, nous mobilisons des professionnels pour assurer la surveillance du bord de mer et la sécurité des nageurs. Il est important que toutes celles et tous ceux qui souhaitent se baigner le fassent sur l'une de ces 17 zones protégées* ».

Pour inciter les usagers de la mer à privilégier ces espaces surveillés, la Communauté de Communes a édité un guide des plages. L'ouvrage, disponible en téléchargement sur le site internet de la CdC et en papier dans les offices de tourisme, les postes de secours et les campings, rassemble également l'ensemble des conseils et des consignes de sécurité qu'il est important d'observer sur les plages. Le respect des règles et de la signalétique aux abords des sites reste primordial pour la sécurité de tous. C'est aussi la meilleure manière de profiter sereinement des nombreuses possibilités pour la pratique d'activités liées à la mer.

Ce guide des plages a aussi vocation à sensibiliser les usagers à la fragilité de cet écosystème unique en rappelant notamment la mise en place des plages sans poubelles ou encore la mise à disposition de cendriers dans les postes de secours qui permettront aux

fumeurs d'éteindre leur cigarette en arrivant sur la plage afin de respecter la nouvelle loi en vigueur. Mieux comprendre la plage, c'est aussi savoir la partager dans la diversité des activités et prendre en compte davantage les enjeux de ce territoire !

Justine CRETIN

Chargée de communication digitale

Communauté de communes de l'île d'Oléron

Tel : **05 46 47 49 68**

www.cdc-oleron.com